BANNALEC infos

Magazine de la Ville de Bannalec • MAI 2021

Un budget **maîtrisé**

Approuvé le 02 avril 2021,
le budget était potentiellement marqué
par la crise sanitaire de la Covid-19.

BANNALEC
BANALEG

PENNAD-STUR AR MAER

Bloaz zo emaomp oc'h anduriñ efedoù pandemiezh ar c'hCOVID-19 hag an nec'hamant a zeu da-heul. Dleout a rajen bezañ skrivet "bloaz zo, siwazh", rak ar bandemiezh-se a skoio, ha derc'hel a raio da skeiñ c'hoazh, war hon doare bevañ. Tizhet omp holl gant an epidemiezh-se pe e vefe en hor buhez vicherel, en hor buhez familh pe gant hor mignoned. Lakaat a ra ac'hanomp d'en em sońjal war hor gwanderioù met lakaat a ra hon nerzhioù war wel ivez. Rankout a reomp chom war evezh rak n'eo ket echu ar bandemiezh ha ne vuzuliomp ket c'hoazh an holl efedoù he do warnomp. An hini gwashañ eus ar faos diskoulmoù e vefe chom hep ober netra, a-dra-sur.

Betek-henn omp bet ur rannvro hag a zo bet espernet a-walc'h e-keñver rannvroioù all e Frañs. Diskouez e ouzomp sammañ hor c'hargoù hag ez omp barrek da badout ouzh ar c'hleñved eo hon nerzhioù, dreist-holl en ur gevredigezh ma n'eo ket ar gens-koazell ur meizad met un dra wir.

E kannadig kentañ ar gumun evit ar bloavezh 2021 em eus choant e kavfec'h titouroù talvoudus hag a roio tro deoc'h d'ober anaoudegezh gant ul lodenn eus ar raktresoù a zo war ar stern e Banaleg daoust d'ar bandemiezh. Un digarez eo evidon-me da esperout, ha dreist-holl da hetiñ deoc'h, un nevez-amzer hag un hañv ma c'hallimp en em adkavout asambles e-pad mareoù kaer ha plijus e Banaleg.

Christophe Le Roux,
Maer Banaleg

Journal d'informations municipales de Bannalec

Directeur de publication : Christophe Le Roux

Comité de rédaction : Sylvain Dubreuil, Marie-France Le Coz, Jérôme Lemaire, Christelle Bessaguet, Odile Le Cann, Roger Carnot, Marie Duigou et Guy Doeuff

Crédit photos : service communication de la mairie de Bannalec, associations

Conception et réalisation : N'Chips Creation, Bannalec 06 84 44 43 72

Imprimerie : Imprigraph à Arradon (56)

ÉDITO

Depuis une année, nous subissons les conséquences et les inquiétudes liées à la pandémie COVID-19. J'aurais plutôt dû dire malheureusement déjà une année, car cette pandémie aura et va encore profondément impacter notre façon de vivre. Nous sommes tous touchés par cette épidémie que ce soit dans nos vies professionnelles, familiales et amicales. Elle interroge nos faiblesses mais révèle aussi nos forces. Nous devons rester vigilants car la pandémie n'est pas terminée et ses conséquences ne se mesurent pas encore totalement. Cependant, l'inaction serait certainement la pire des fausses solutions.

Pour l'instant, nous avons été un territoire relativement épargné par rapport à d'autres régions françaises. Notre sens des responsabilités et notre capacité à résister à la maladie sont nos forces, grâce notamment à un tissu social où l'entraide n'est pas un concept mais une réalité.

Dans ce 1er bulletin municipal de l'année 2021, je souhaite que vous y trouviez des informations utiles et qui vous permettront de découvrir une partie des projets en cours sur Bannalec malgré la pandémie. C'est pour moi l'occasion d'espérer, et surtout de vous souhaiter, un printemps et un été sous le signe des retrouvailles avec de beaux moments conviviaux ensemble à Bannalec.

Christophe Le Roux,
Maire de Bannalec

Mise à l'honneur

Yves André, maire honoraire

Par arrêté préfectoral du 25 janvier 2021, l'ancien maire Yves André a été nommé maire honoraire de la commune. L'honorariat est conféré par le représentant de l'État dans le département aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans. L'honorariat n'est assorti d'aucun avantage financier imputable sur le budget communal. Yves André avait succédé à Yvon Le Bris, dont il était un des adjoints depuis 2001. Il a exercé deux mandats de maire à la tête de la commune.

Des agents municipaux honorés

Au vu du contexte sanitaire, la mise à l'honneur des retraités et médaillés s'est faite dans un format particulier cette année (et non lors des vœux du Maire au personnel de janvier comme c'est l'habitude).

Six agents ont été mis à l'honneur salle des mariages en présence du maire, du DGS, des directeurs de pôle et de deux membres de l'Amicale :

- Nelly Le Beuze, ATSEM pour départ en retraite au 01.08.2020,

- Françoise Calvar, agent de médiathèque pour départ en retraite le 01.12.2020,

- Marielle Le Cunff, agent d'urbanisme et d'accueil, Loïc Le Tallec, maçon et Jean-Luc Jamet, agent d'entretien des espaces verts et urbains pour la médaille d'argent (20 ans)

- Véronique Cardiec, agent comptable pour la médaille de vermeil (30 ans).

Jean Carer, le doyen de la commune

Au mois de mars, Christelle Bessaguet (vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale), Yves André, Martine Guigourès et Monique Le Guérer, membres du Centre communal d'action sociale (CCAS) se sont rendus à Kerlec, au domicile de Jean Carer, le doyen de la commune.

Jean est né le 10 mars 1921. Il a exercé le métier d'agriculteur sur ses terres de Kerlec, où il a toujours vécu et où il a continué à donner un coup de main jusqu'à ses 94 ans à son petit-fils Jean-Luc, qui a repris la ferme.

Si Jean détient le titre de doyen des Bannalécois, c'est sa sœur, Marie Brot, qui détient celui de doyenne de la commune : elle aura 103 ans le 7 août prochain.

Nettoyage du cimetière

En mars, une quinzaine de bénévoles et de responsables d'associations ont rejoint l'adjoint au maire, Guy Doeuff, et les agents municipaux du pôle technique, pour une journée de nettoyage des allées du cimetière.

Ce travail a permis de nettoyer l'intégralité des allées du cimetière et d'aider ainsi les agents communaux à effectuer cette lourde tâche, dont une partie incombe normalement aux propriétaires de concessions.

La décision du conseil municipal de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et de créer des allées enherbées pour redonner un aspect verdoyant et paysager au cimetière nécessite l'utilisation du désherbage mécanique.

COVID

La vaccination à Bannalec

Campagne de vaccination à l'Ehpad Les Genêts

Cet hiver, plusieurs journées de vaccination ont eu lieu dans la salle à manger de l'EHPAD en présence de deux infirmières, de l'animatrice et d'un médecin du pôle de santé de Bannalec.

Lors de ces phases de vaccination, des intervenants médicaux et paramédicaux ainsi que quelques résidents bannalécois de plus de 75 ans (choisis par les médecins de Bannalec) ont pu bénéficier d'injections avec les doses restantes.

Au final, ce sont 77% des agents et 94% des résidents qui ont été reçus deux injections du vaccin Pfizer-BioNtech.

Vaccinations avec le pôle de santé Les Rives de l'Isole

Afin d'accueillir et vacciner ses patients dans des conditions sanitaires optimales, le Pôle de Santé Les rives de l'Isole, a pu compter sur le soutien de la commune. Celle-ci a mis à disposition des professionnels de santé, la salle de tennis de table de la ville, ainsi que tout le mobilier nécessaire à la vaccination.

Chaque fin de semaine depuis la fin du mois de mars, deux professionnels de santé (parmi eux des médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens du Pôle de Santé) assurent la vaccination de leurs patientèles uniquement. Les patients sont contactés en amont par leurs médecins généralistes pour fixer leurs rendez-vous. En effet, il est à noter que la salle de tennis de table n'est en aucun cas un centre de vaccination ouvert au grand public, mais un lieu mutualisé de vaccination géré par les professionnels libéraux bannalécois

Nouveau !

La création d'une lettre d'actualités

La mairie poursuit la modernisation de ses outils de communication avec la publication d'une lettre d'actualités, deux fois par mois. Celle-ci a été expérimentée lors de la 1re période du confinement et avait suscité un réel intérêt de la part des Bannalécois.

Pour la recevoir, il vous suffit simplement de vous inscrire en fournissant votre adresse email sur le lien suivant : communication@bannalec.fr.

Élections

Des élections en juin 2021

Les élections régionales et départementales prévues en mars 2021 ont été reportées en raison de la crise sanitaire et auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Pour les opérations de vote, un protocole sanitaire sera adopté pour garantir la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote qui seront situés au gymnase Pierre-Boëdec (pour les bureaux 1 à 4) et à l'ancienne école de Saint-Jacques (bureau 5)».

Les demandes de procuration seront facilitées avec la possibilité d'effectuer la démarche directement sur internet : https://www.maprocuration.gouv.fr.

Ne pas oublier sa pièce d'identité et son stylo personnel.

BUDGET 2021

Un budget maîtrisé

Dès juin 2021 et dans un contexte très incertain, nous avons anticipé une éventuelle baisse des recettes de fonctionnement en contrôlant d'autant plus nos dépenses.

Nous avons ainsi augmenté notre épargne (dépenses de fonctionnement – recettes de fonctionnement) de 150 k€ entre 2019 et 2021. Le travail sur nos dépenses de fonctionnement courant de l'année 2021, nous a donc permis de continuer à dégager des capacités d'investissement pour l'année 2021.

Les conséquences financières de la crise sanitaire sont encore difficiles à évaluer. Pour le budget 2021, nous avons fait le choix de la prudence : pas d'augmentation de la fiscalité et pas d'emprunts nouveaux.

Les principales dépenses en investissement sur 2021 sont :

940 k€ pour la fin du chantier de la nouvelle médiathèque *(avec un reste à charge de 270 k€ après subvention)*

716 k€ pour des travaux et pour l'entretien de la voirie

205 k€ de travaux et d'équipements pour les écoles

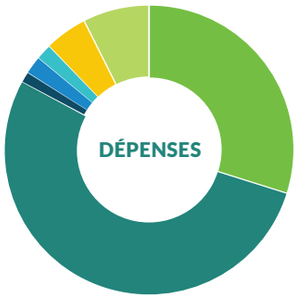

Dépenses de fonctionnement 2021

Charges à caractère général	1 396 238,29
Charges de personnel	2 480 030,00
Autres charges de gestion courante	541 758,00
Charges financières Intérêts de la dette	93 500,00
Charges exceptionnelles, atténuations produits, imprévus	81 128,00
Opérations d'ordre : amortissements	224 000,00
Virement pour investissement	347 517,72
	5 164 172,01

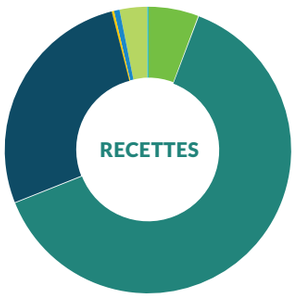

Recettes de fonctionnement 2021

Produits des services	295 235,37
Impôts et taxes	3 227 661,35
Dotations,subventions et participations	1 381 036,00
Autres produits (locations immeubles)	60 000,00
Opérations d'ordre (Travaux régie, reprise subventions)	30 689,29
Atténuations de charges	166 550,00
Produits exceptionnels	3 000,00
	5 164 172,01

Dépenses investissement

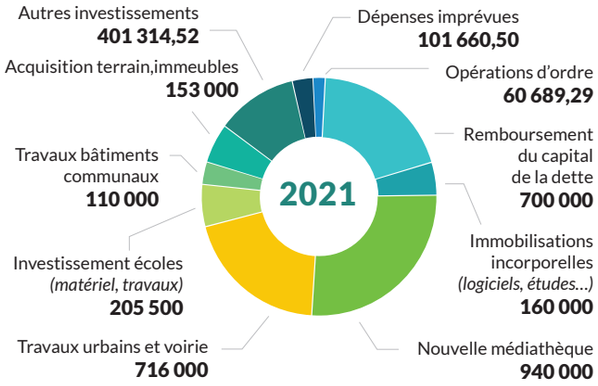

Recettes investissement

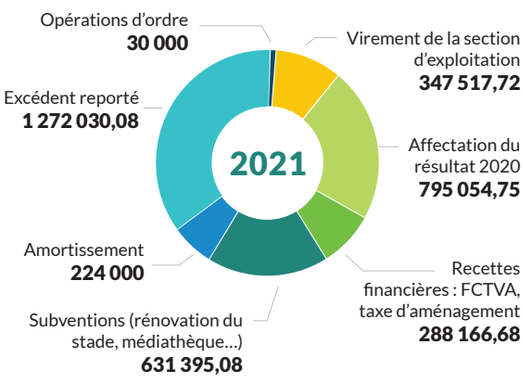

Mona-Ozouf

Le conseil des délégués de classe

Depuis 2017, l'équipe pédagogique de l'école élémentaire publique Mona-Ozouf organise des réunions de travail avec les délégués de chaque classe afin d'améliorer l'ambiance scolaire et les aménagements dédiés aux temps de pause.

Ces conseils de délégués ont lieu généralement tous les deux mois. Au mois de mars, le sujet principal était l'aménagement et le marquage des différents espaces de vie de la cour : les espaces ludiques, les coins calmes et le mode de fonctionnement de chaque espace.

Si les plus grands ont souhaité des espaces pour leur permettre de réaliser des exploits sportifs (couloirs de course, parcours de vélo et rénovation des équipements du plateau sportif), les plus jeunes défendent des projets d'aménagement de circuit de voitures pour le coin calme. Par ailleurs, l'ensemble réclame des bancs à installer à l'ombre des tilleuls de la cour.

Sport

Succès populaire du skatepark

A la faveur du confinement, de la mode de la trottinette et d'une belle météo printanière, les différents équipements ludiques et sportifs installés au skatepark du stade Jean-Bourhis ne désemplissent pas depuis plusieurs semaines.

Une partie de la jeunesse bannalécoise semble y avoir trouvé ses marques et les familles sont également nombreuses à profiter des modules avec leurs enfants. Les gradins ont été peints en vert par les agents du pôle technique et un nouvel atelier de graff devrait permettre aux jeunes d'y ajouter quelques personnages et autres créations artistiques au cours de l'été.

Début mai, les adjoints au maire Sylvain Dubreuil et Jérôme Lemaire étaient présents au skatepark pour un échange avec les jeunes utilisateurs. Ils ont fait un point d'étape sur les avancées des espaces et écouté les demandes pour les aménagements à venir.

Les jeunes Bannalécois soumettront bientôt un projet aux élus qui sera étudié en commission.

Petite enfance

Une nouvelle équipe à la crèche Point Virgule

Depuis la fin de l'année 2020, une nouvelle équipe a pris les rênes de l'association Point Virgule, avec Anne Goasguen au poste de présidente. Avec la crise sanitaire, il est difficile pour l'association d'organiser les habituelles manifestations (troc et puces, repas) qui assurent une partie des ressources financières de la structure et permettent de proposer des activités de qualité aux enfants de 0 à 3 ans : ateliers de motricité, de musique ou de réflexologie plantaire. Mais les nouveaux responsables ne sont pas en manque d'imagination pour trouver de nouvelles sources de financement : vente de chocolats, de crêpes, de plants et de bulbes de printemps.

Suivre l'actualité de Point Virgule sur https://www.facebook.com/pointvirgulebannalec.

Portail famille

Les activités extrascolaires sur le Portail famille

Les familles de la commune ont déjà reçu des instructions pour inscrire leurs enfants sur le Portail famille, à la rentrée de septembre 2020. Cette formule ne concernait au départ que la restauration scolaire et le service périscolaire (garderie des enfants).

Le portail famille, c'est une plateforme numérique qui s'inscrit dans une logique de modernisation des services et qui vise à offrir plus d'autonomie aux familles en facilitant leur quotidien.

L'atout majeur de cet outil numérique réside dans le fait que désormais les différentes démarches administratives des familles peuvent être réalisées de chez soi, sept jours sur sept et 24 heures sur 24 : **inscriptions, réservations et paiement des activités sur le site internet cocopaq.portail-familles.net.**

Une assistance technique est possible pour les familles qui en ont besoin au 06 26 04 71 34 ou par courriel à plg@bannalec.fr.

L'architecture de la nouvelle médiathèque

La construction de la nouvelle médiathèque a été confiée au cabinet d'architectes Compère de Quimperlé, qui a accepté le défi de réussir une construction avant-gardiste représentative de la modernité, en lien avec le contexte traditionnel des anciens haras, mais dans un espace exigu. Il est parti de l'idée du Tangram, jeu éducatif qui consiste à réaliser des formes à partir de figures géométriques disjointes.

L'entrée permettra une vision immédiate de tous les volumes : le triangle comme le rectangle.

De très larges baies vitrées s'ouvriront sur un jardin dans lequel de larges gammes de couleurs et de senteurs devraient prolonger le calme de l'atmosphère intérieure.

La beauté des lieux viendra très certainement et de façon très originale du toit en zinc couleur or, la couleur du genêt qu'ont adoptée plusieurs associations de la commune.

L'architecture est révélatrice des préoccupations sociales : la longère basse (penti) s'adaptait aux nécessités du monde agricole, tandis que la haute maison néo-bretonne révélait l'enrichissement des années d'après-guerre. Cette architecture est l'exemple des pratiques actuelles.

Quoi qu'il en soit, ce nouveau bâtiment devrait totalement restructurer le quartier mais également valoriser une culture ouverte et partagée, créatrice de lien social et pleinement représentative de notre commune.

Salle Jean-Moulin

Des travaux d'étanchéité à la salle des fêtes

Depuis mars, l'entreprise AEB de Carhaix est intervenue sur le toit de la salle Jean-Moulin, pour des travaux de réfection de la toiture. Roger Carnot, adjoint au maire en charge des bâtiments municipaux, a expliqué qu'après plusieurs infiltrations d'eau dans la salle, une consultation a été lancée en 2020 pour la rénovation de l'étanchéité de la toiture bitume existante. Inaugurée en 1975, la salle a déjà fait l'objet de nombreux travaux de restauration et la toiture avait besoin d'un sérieux coup de jeune.

Le coût des travaux est de 33 000 € HT.

Cimetière

Des nouveaux équipements au colombarium

Odile Le Cann, adjointe en charge de l'environnement, de la mobilité et de l'énergie a récemment présenté les nouveaux équipements qui ont été installés au cimetière par les deux entreprises locales de pompes funèbres : l'un pour entreposer les urnes, d'une capacité de dix emplacements, l'autre au jardin du souvenir où les noms des défunts pourront être gravés sur une petite plaque de cette stèle. Le jardin du souvenir est un espace de dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation.

Collège

Les travaux se poursuivent au collège Jean-Jaurès

Au collège, des travaux considérables ont démarré depuis 2020. Ce vaste chantier comprend la restructuration de la demi-pension et d'un bâtiment d'enseignement, la construction d'une extension, la mise en accessibilité du bâtiment A et de l'internat (installation d'ascenseurs).

En ce printemps 2021, deux grands chantiers sont menés de front : l'espace restauration de la rue de Kerlagadic et le nouveau bâtiment rue de Quimperlé. Ces travaux entraînent régulièrement une modification de la circulation des véhicules dans ces rues, pour garantir la sécurité de tous. Pour l'espace restauration, la livraison est prévue en novembre 2021 et en septembre 2022 pour le second chantier.

Ces travaux permettront de rendre le collège accessible aux personnes à mobilité réduite mais aussi d'offrir à tous les élèves de meilleures conditions de travail avec des salles plus spacieuses et plus fonctionnelles, une cuisine rénovée, un foyer des élèves et des parties communes plus agréables.

Christophe Michel, le principal de l'établissement a chaleureusement remercié la mairie qui a permis d'utiliser le gîte municipal pour héberger une partie des internes pendant plusieurs mois. Depuis février, les internes ont retrouvé leurs habitudes, dans le bâtiment situé rue de Kerlagadic.

Voirie

Des travaux de voirie sur la commune

Dans plusieurs endroits de la commune, des travaux de réfection de la chaussée ont été réalisés au début du printemps. Les employés de l'entreprise de travaux publics Eurovia ont effectué ces travaux qui entrent dans le cadre du marché à bon de commande pour l'année 2020. Ce sont les quartiers de Kerguyader, Kerlouise, Kervinic-Vihan, Bugnet-Boudou et Troganvel qui ont été concernés.

Au total, la commune aura investi 210 000 €

Eau potable

Travaux sur le réseau d'eau potable

D'importants travaux ont été effectués rue de Saint-Thurien depuis le mois d'octobre 2020 : l'entreprise de travaux publics SPAC d'Hennebont est intervenue sur les canalisations d'eau de la commune.

Ce sont plus de 2,1 km de canalisations en fonte et PVC qui ont été installés de la rue de Saint-Thurien jusqu'à Kerliver, pour un chantier qui s'est terminé au mois d'avril 2020. Il a permis de remplacer des canalisations qui avaient été installées entre 1964 et 1965 et qui posaient des problèmes d'étanchéité sur l'artère principale de la commune, reliée au château d'eau du Verger, qui dessert les deux tiers des habitations. Le dernier tiers est assuré par le château d'eau de Ty Chalony, situé route de Scaër.

Le coût total de ce chantier piloté par Quimperlé Communauté est estimé à 400 000 € HT

Le restaurant scolaire : du marché à l'assiette, un service public complet

Fin mars, le maire Christophe Le Roux et Jérôme Lemaire, l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires se sont rendus au restaurant scolaire de l'école Mona-Ozouf, pour rencontrer les agents municipaux qui y travaillent et partager le déjeuner avec les élèves.

Le service de restauration scolaire de la ville de Bannalec est un service assuré en régie municipale. La collectivité maitrise l'ensemble de la chaine du déjeuner : conception des menus, commande, fabrication, livraison, préparation des repas, accompagnement dans la découverte des aliments et le service à table.

La restauration scolaire comprend plusieurs enjeux : c'est un enjeu de santé publique, un moment éducatif, de justice sociale et enfin un espace de citoyenneté.

Le rôle du responsable du restaurant scolaire : du marché à l'assiette ... un service public complet

Le responsable de la cuisine centrale garantit la qualité nutritionnelle des repas, par le choix des menus et des ingrédients et le respect d'une organisation stricte de la préparation des plats (respect de la chaîne du froid et de la liaison chaude).

Tous les jours, une équipe de production de 8 personnes travaille à la confection de 550 repas environ. De nombreuses recettes sont préparées de façon traditionnelle et le responsable veille à l'organisation en cuisine et au respect des règles strictes d'hygiène.

La livraison des repas de la cuisine centrale est assurée par un agent municipal pour les cuisines satellites (école maternelle publique, école Notre-Dame-du-Folgoet, Maison de l'enfance Yvon-Le-Bris pour l'école Diwan).

Stop aux idées reçues !

L'équilibre des menus est effectué au mois, à la semaine et à la journée grâce à une grille de fréquence sur 20 repas. Certaines associations peuvent surprendre car elles vont à l'encontre des idées reçues, ainsi : si on propose pizza et pâtes au même repas c'est parce que la portion de pizza est petite, l'emmental râpé sur les pâtes assure avec le fromage de la pizza la ration de calcium et le fruit en dessert garantit l'équilibre du repas.

Reprise

Reprise au Garage Pièces Autos

Simon Filland, 30 ans, a accepté de reprendre la société Bannalec pièces auto : l'entreprise compte désormais cinq salariés et un apprenti.

Cet établissement propose depuis février 2004 un vaste choix de pièces détachées avec des prestations de montage et de réparations et un service de pneus de toutes marques.

Simon Filland a des projets de développement pour suivre l'évolution du secteur automobile : «nous allons porter notre attention sur les véhicules électriques et à hydrogène, pour lesquels il sera nécessaire de se former afin de répondre aux attentes de la clientèle. »

Bannalec pièces auto, 37, rue de Rosporden, ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, et le samedi matin.

Simon Filland (à gauche) aux côtés de Jean-Marc Mestric, l'ancien propriétaire qui reste employé au sein de l'entreprise.

Site web

Les entreprises en vitrine sur le site municipal

Le groupe de veille économique constitué de 5 élus municipaux a décidé de créer une page individuelle pour chaque entreprise (commerces, artisans, producteurs locaux…) sur le site de la mairie : l'objectif est d'offrir gratuitement une vitrine virtuelle à chaque entreprise, d'améliorer leur visibilité, afin de permettre aux visiteurs du site, habitants de la commune ou de passage, de trouver rapidement les commerces et services qui se trouvent dans la commune.

Ces pages seront accessibles sous l'onglet la vie économique locale et classées selon la nature de l'activité : https://www.bannalec.fr/listes/la-vie-economique

Installation

Steven Robin s'installe comme couvreur

Steven Robin a accumulé beaucoup d'expérience pendant les 12 années qui ont suivi ses études, au sein de différentes entreprises de la région.

Aujourd'hui, il a sauté le pas et créé sa propre entreprise de couverture dans sa commune de naissance. Dans un rayon de 30 kilomètres, Steven Robin propose différents services : pose d'ardoises, de gouttières, de fenêtres de toit, bardage et tous travaux de zinguerie et il effectue également le ramonage des conduits de cheminée. Le jeune artisan a obtenu récemment la qualification Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) pour les travaux de rénovation énergétique.

Pour plus d'infos : 06 78 05 75 68 ou stevenrobin.couverture@gmail.com

Formation

Prévention et sécurité dans les entreprises avec For'Ast

La Bannalécoise Charlotte Leman a créé sa société de formation For'Ast, qui propose aux entreprises une solution de prévention des risques professionnels et de formation à la sécurité des salariés.

Plusieurs années de pratique de terrain en tant que coordinatrice Santé Sécurité au Travail lui ont permis d'enrichir ses connaissances et son expertise en prévention des risques professionnels.

Référencée en tant qu'Intervenante en Prévention des Risques Professionnels auprès de la Direccte Bretagne, elle propose ses services aux entreprises pour les accompagner dans les démarches de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Formatrice Sauveteur Secouriste du Travail, Charlotte réalise également des formations initiales et de maintien et actualisation des compétences (MAC) en inter ou intra entreprise.

Contact : 06 63 31 55 48 ou leman.forast@orange.fr et le site https://forast.fr

COVID

La nécessaire adaptation des clubs sportifs à la crise sanitaire

Depuis le premier confinement en mars 2020, les dirigeants des associations sportives de la commune ont été confrontés à la difficulté de poursuivre leurs activités tout en respectant les différentes règles imposées par le gouvernement dans sa lutte pour empêcher ou tout au moins limiter les contaminations.

C'est pourquoi les associations sportives ont réinventé leurs pratiques en temps de crise : l'impossibilité d'utiliser les salles municipales a obligé certains clubs à organiser leurs activités au stade Jean-Bourhis, à la halle André-Duval ou en extérieur. Ce fut le cas du club de judo et de l'école municipale des sports cet hiver, imité au début du printemps par le club de handball. Ce fut également le cas du club de tennis qui a profité d'après-midis ensoleillés en février pour reprendre une partie de ses activités sur les courts extérieurs de la rue de Kerlagadic.

Pour certains, dont l'essentiel des activités se déroulent habituellement en extérieur, comme le club d'athlétisme ou le club de football, ce sont surtout l'application de protocoles sanitaires et les modifications d'horaires avec la mise en place du couvre-feu, qui ont nécessité une réorganisation des plannings d'entraînement.

Enfin, les élus municipaux n'oublient pas tous les clubs qui n'ont pas eu la possibilité de reprendre une activité sportive et qui ont hâte de retrouver leurs adhérents.

En ce printemps 2021, tous les dirigeants et adhérents attendent avec impatience un retour à la vie normale pour continuer à se retrouver dans les différents équipements sportifs de la commune.

USB

Handisport à l'USB

Depuis cette saison, le club accueille la jeune athlète Charlotte Morvan, porteuse d'un handicap depuis sa naissance et originaire de Concarneau.

Charlotte est une des rares athlètes en situation de handicap à participer à des compétitions dans les catégories de jeunes. A Bannalec, elle bénéficie des conseils des entraîneurs Liseen Breele et Nicolas Charbonnier, qui ont reçu une formation permettant de l'accompagner aussi bien aux entraînements qu'en compétition.

Depuis le début de l'année, le club bannalécois s'est doté d'un fauteuil d'une valeur de 7000 €, cédé par un ancien athlète du département, qui permet à la jeune fille de progresser sur les pistes du stade Jean-Bourhis. Selon le projet du club, Charlotte s'entraîne avec les autres jeunes athlètes dans un souci de créer du lien social et le club ambitionne de devenir un pôle de référence handisport sur le territoire. L'an prochain, Charlotte devrait participer aux Jeux nationaux de l'Avenir handisport à Tourcoing (59).

À l'honneur

Théo Charbonnier, champion de marche sportive, honoré par la commune

Au mois de mars, la municipalité, représentée par le maire Christophe Le Roux ainsi que l'adjoint aux affaires sportives Sylvain Dubreuil, les dirigeants et plusieurs sociétaires de l'Union Sportive Bannalécoise avaient tenu à honorer Théo Charbonnier, pour son titre de vice-champion de France de marche athlétique.

Christophe Couthouis, le président de l'USB a décrit l'exploit du jeune athlète : Théo Charbonnier a disputé le vendredi 19 février 2021 les championnats de France en salle d'athlétisme à Miramas dans les Bouches-du-Rhône. il disputait les championnats de France pour la première fois de sa jeune carrière : « sa performance a été remarquable puisqu'il termine à une formidable 2e place sur le 5 000 mètres en marche athlétique en explosant son record de 53 secondes avec un chrono de 24'20" en cadet. Que de chemin parcouru, pour Théo qui a commencé en 2013 en école d'athlétisme à l'USB, avec l'entraîneur Laurent Le Galle ».

Le jeune homme perpétue la tradition de l'USB, en rapportant une nouvelle médaille nationale en marche athlétique à Bannalec après Éloïse Terrec en 2015 championne de France et Jacqueline Delavaux en 1975.

Le maire Christophe Le Roux a ajouté : « c'est le 1er trophée que je remets à un sportif depuis mon élection à la mairie, j'imagine la qualité et la quantité de travail qu'il a fallu pour arriver à un tel niveau de performance. L'un des objectifs de l'installation de nouveaux équipements sportifs au stade est de permettre de réaliser de telles performances ».

Sur nos chemins de randonnée

Bann'Anim, d'avril à septembre sur les chemins

Raymond Pichon, le président de l'association Bann'Anim, connaît les chemins de la commune comme sa poche. « J'ai toujours aimé marcher, auparavant je jouais au football et j'ai toujours ce besoin de me dépenser. En plus, avec les beaux circuits qu'il est possible de faire sur la commune, on aurait tort de se priver ! » raconte Raymond qui avoue un faible pour les sites de Quimerc'h, Kerlagadic, le Ménec ou Troganvel.

La randonnée du jeudi organisée par Bann'Anim est un rare moment de vie sociale en cette période de crise sanitaire : « la majorité des adhérents viennent pour retrouver une certaine convivialité et pour se faire du bien. C'est d'autant plus important avec le contexte actuel ».

Avec une application de randonnée installée sur son smartphone, Raymond enregistre des dizaines de circuits qu'il adapte ensuite selon les participants et la période de l'année : « actuellement, beaucoup de marcheurs sont en phase de reprise, donc je privilégie les circuits pas trop difficiles et des distances moyennes : 6 à 8 km pour le circuit court et 10 km pour le circuit long ».

Une fois par mois, les marcheurs de Bann'Anim se rendent dans les communes voisines pour découvrir de nouveaux circuits, proposés par Raymond ou des membres de l'association habitant ces communes.

Mais Bann'Anim, ce n'est pas seulement la marche : depuis de nombreuses années, l'association propose 3 spectacles dans le cadre des Vendredis musicaux, place de la Libération, fin juillet et début août, pour animer le bourg pendant la saison estivale. Pour l'instant, la programmation est complète, mais l'association attend l'évolution de la crise sanitaire pour l'annoncer.

Pour rejoindre l'association ou plus d'informations : 06 29 87 90 56
et le site http://www.bann-anim.fr.nf

3 types de circuits avec AVF

Au sein de l'Accueil des Villes Françaises, la proposition des activités de marche coïncide avec l'accroissement des effectifs depuis 2012. En 2020-2021, ce sont plus de 80 marcheurs qui sont inscrits dans cette section.

Depuis plusieurs années, ce sont René Le Quéré et le président de l'association Guy Cochennec qui organisent cette activité de marche qui regroupe en moyenne une quarantaine de personnes, le lundi matin et le jeudi matin, avec deux distances différentes à chaque fois : 6-7 km pour le circuit court et 8-10 pour le long. Les marcheurs se regroupent à 7 ou 8 autour d'un animateur bénévole qui assure la sécurité des participants.

Progressivement, les organisateurs ont souhaité répondre à d'autres attentes et ont proposé un circuit de 11-13 km à l'extérieur de la commune, pour profiter notamment des superbes sentiers côtiers et

une nouvelle offre de marche courte (4-5 km) a vu le jour en 2018, adaptée pour des personnes souhaitant pratiquer une activité physique régulière en toute convivialité et sans grande difficulté. Ces marches se déroulent plutôt sur des parcours plats et plus accessibles à tous et attirent une vingtaine de personnes, le lundi et le jeudi également. Au total, ce sont près de 80 circuits différents que proposent les animateurs de cette section AVF, tout au long de l'année

Le rendez-vous pour les marches du lundi et du jeudi ont lieu sur le parking d'Intermarché à 9 h 30.

Rando

Sur nos sentiers de randonnée

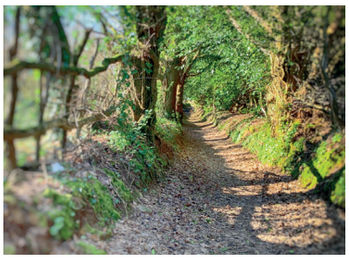

Différents représentants des associations de la commune utilisant les chemins de randonnées se sont rencontrés en mairie au mois de décembre 2020.

L'idée de mettre en valeur notre territoire communal durant la saison estivale fait suite à cette rencontre.

Il apparaît intéressant d'attirer un large public de touristes vers notre arrière-pays et les chemins de randonnée pourrait ainsi devenir, pour eux, le moyen de s'imprégner de notre culture et du territoire.

Lors d'une rencontre évènementielle, il s'agirait pour les touristes comme pour les Bannalécois de découvrir la richesse et la variété de nos paysages, qu'ils soient naturels ou transformés par les générations précédentes.

Ces rencontres sur nos chemins de centre-ville ou de campagne, organisées autour d'un thème comme la botanique, la gourmandise, la musique, le conte, le travail agricole ou les croyances locales, se termineraient par un moment festif.

Le chiffre du mois

95 958 €

c'est le montant des subventions allouées aux associations pour l'année 2021

Mona-Ozouf

JSF auprès des élèves au stade Jean-Bourhis

Depuis plusieurs semaines, différents membres de l'association Jeunesse sans frontières ont repris en main l'accompagnement scolaire des élèves de l'école élémentaire Mona-Ozouf.

La mairie, en partenariat avec la Caf et une équipe de bénévoles, avait mis en place un accompagnement de la scolarité à l'école Mona-Ozouf depuis de nombreuses années, pour permettre aux enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire du soir de réaliser leurs devoirs.

Mais avec la crise sanitaire, il devenait compliqué de solliciter les bénévoles habituels.

Pourtant les besoins en accompagnement scolaire demeurent importants. C'est pourquoi Jérôme Lemaire, adjoint au maire chargé des affaires scolaires, a proposé à l'association Jeunesse sans frontières, de prendre le relais.

Ce service correspondait parfaitement avec les valeurs de solidarité, de transmission, d'implication des jeunes Bannalécois dans la vie locale que prône JSF.

Les jeunes étudiants sont entre cinq et dix, le lundi et le jeudi, de 16 h 45 à 18 h, aux côtés des élèves, chaque semaine.

À la fin de l'année, un bilan sera effectué par l'association, la municipalité et les enseignants sur cette expérience.

Agriculture paysanne

L'AMAP déménage et passe en gestion collégiale

L'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne de Bannalec a fêté ses deux ans d'existence en mars 2021.

Après deux ans de fonctionnement, l'association enregistre une cinquantaine d'adhérents : un nombre stable et un engagement fort des adhérents en faveur de l'économie locale. En plus de disposer régulièrement de produits frais élaborés ou cultivés sur le territoire, les abonnements garantissent également une sécurité financière aux producteurs locaux.

À la suite d'un vote de ses adhérents, l'AMAP est passée récemment en mode de gestion collégiale, qui correspond mieux à la volonté des fondateurs de préserver la dynamique collective et d'avoir un mode de décision horizontal.

La distribution hebdomadaire se déroule à la halle André-Duval, le jeudi soir de 18h à 18 h 45 actuellement.

Il est toujours possible d'adhérer à l'association et de s'abonner : pour découvrir la liste des producteurs et obtenir plus d'informations :
https://bricolblog29.blogspot.com
ou sur la page Facebook.

Quimperlé Communauté

Aide à la location d'un broyeur de végétaux avec Quimperlé Communauté

Sur notre territoire, les déchets végétaux représentent près de 20 % des apports en déchèterie avec un chiffre de 140 kg par an par habitant. Pour valoriser cette ressource naturelle dans votre jardin, Quimperlé Communauté vous accompagne dans le broyage de vos végétaux.

Peuvent bénéficier de l'aide : les particuliers qui ont une propriété sur le territoire, louent un broyeur auprès de n'importe quel professionnel de la location, conservent le broyât dans leur jardin et fournissent les documents demandés dans le formulaire de demande d'aide à l'achat.

Quimperlé communauté subventionne 50% du montant TTC de la location, renouvelable plusieurs fois dans l'année.

Plus d'informations à https://www.quimperle-communaute.bzh/vos-demarches/dechets/aide-a-la-location-de-broyeur-de-vegetaux/

Rappel

Règles pour les propriétaires de chiens

Avec l'arrivée du printemps, nombreux sont les Bannalécois qui se promènent sur les différents chemins de la commune. Les élus sont interpellés par les habitants à ce sujet. Ils ont reçu différents témoignages de personnes qui contournent certaines habitations pour éviter de croiser des chiens en liberté, en dehors de la propriété de leurs maîtres.

Le texte n° 83.629 du 12 juillet 1983 « dispose que dans les lieux publics, ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse. » Et ce, quelle que soit la catégorie de l'animal, sa taille ou son âge.

Par ailleurs, l'article 1243 du code civil prévoit que « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ».

Clip vidéo

Le don du sang redynamisé par Jeunesse Sans Frontières

L'Amicale Isidore-Colas, organisatrice des collectes de don du sang, a noué un partenariat avec l'association Jeunesse sans frontières. Cette association composée de jeunes Bannalécois a été sollicitée pour enrayer le déclin des dons du sang dans la commune, un phénomène récurrent et inquiétant, tant les besoins sont grands dans les établissements de santé.

Ces deux associations en lien avec la municipalité ont imaginé des solutions pour sensibiliser la jeunesse locale à offrir son sang : « Nous devons construire chez les jeunes la culture du don, améliorer la communication et il faudra sans doute travailler sur les différents préjugés qui découragent beaucoup de personnes à effectuer un don : peur de la piqûre, manque de temps, horaires inadaptés» annonce Rayan Le Calloc'h, président de JSF.

Un clip vidéo a d'ailleurs été réalisé par Téo Floc'h, vidéaste et membre de JSF, pour illustrer le parcours d'un donneur lors d'une collecte et donner envie aux jeunes d'effectuer un don.

La prochaine collecte est programmée mardi 7 septembre avec inscription sur rendez-vous via le site internet : https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Maraîcher

Un marché à la ferme de Kérancréach

Depuis début avril, plusieurs producteurs se retrouvent dans la cour de la ferme du maraîcher Nicolas Picollec, installé à Kérancréach, près de la chapelle de Trébalay, pour un marché familial qui se déroule tous les vendredis soirs, de 17 h à 19 h.

Ce maraîcher a invité plusieurs producteurs locaux (fromages, pains, œufs, produits d'épicerie en vrac) pour satisfaire une clientèle de plus en plus nombreuse et attachée à la découverte et à l'achat de produits frais. Il a souhaité mettre en place ce marché à la ferme sous forme de rencontre conviviale, où les clients ont la possibilité de visiter le lieu de production, d'échanger avec les producteurs.

Plus d'informations au 06 48 03 34 61.

Clip vidéo

Un clip vidéo au bagad

Cet hiver, Hervé Gouyec, un bénévole proche de l'ensemble folklorique Ar Banal Aour , a réalisé un clip vidéo pour faire la promotion du bagad de Bannalec et mettre en valeur la culture bretonne. Il a bénéficié du soutien et de la participation d'une partie des musiciens du bagad, accompagnée par les membres du groupe Les Ruz Reor.

« J'ai trouvé que c'était une bonne idée d'utiliser les nouvelles technologies pour communiquer auprès des adhérents mais également des autres Bannalécois. Et donner ainsi envie aux jeunes de nous rejoindre pour jouer de la musique traditionnelle au bagad ».

Les différentes sessions d'enregistrement se sont déroulées dans la grande salle Auguste-Salaün : cette chanson est intitulée « Ton bale ar pangolin », ce qui signifie en français « La marche du pangolin ».

Hervé réfléchit déjà à la suite : « nous souhaiterions renouveler l'expérience avec un autre air, car je crois que ça a plu à beaucoup de monde. Pour le bagad, c'est essentiel de continuer à créer des choses ensemble et de le faire connaître, car il faut de la visibilité pour attirer des jeunes ».

A découvrir à l'adresse suivante : https://youtu.be/JGtUu7Gv6Lk

Espace Musique

Une nouvelle équipe à l'Espace Musique

Au mois d'avril, l'ancienne présidente Muriel Salou a passé le relais à Maud Mulot, membre de l'association depuis plusieurs années et qui a constitué une équipe dynamique avec de nouveaux projets, pour mettre en valeur les musiciens amateurs et le travail de leurs enseignants.

Depuis janvier, les cours individuels ont repris à l'Espace Musique, une association forte de 120 membres qui fait partie du réseau de musique et de danse intercommunal qui regroupe 5 lieux d'enseignement musical sur le territoire de Quimperlé Communauté.

Les membres de la nouvelle équipe dirigeante attendent avec impatience la sortie de la crise sanitaire pour mettre en place de nouveaux projets, dont un concert public et la réalisation d'un clip vidéo, des idées originales qui pourraient créer une émulation au sein de l'association et permettrait d'attirer de nouveaux membres.

Accompagnement

Les projets des jardins partagés

L'association « Les Gratouillis » présidée par Pierre Daoudal poursuit ses projets de développement des jardins partagés sur le terrain de Kervinic-Traon.

La surface cultivable est passée de 900 à 1 890 m2, et le travail de labourage de ces parcelles de terre a été confié fin mars aux membres de la section des vieux métiers dirigée par Jean-Michel Le Naour et c'est Daniel Duval qui a exécuté le passage de la charrue pour rendre le travail des bénévoles plus facile.

L'association a créé 15 nouvelles parcelles pour des particuliers, mais également pour les établissements scolaires (collège Jean-Jaurès, écoles élémentaires) ou dévolus aux récoltes de légumes offertes au Centre Communal d'Action Sociale de Bannalec.

Sur un espace de 60 m2, une serre a été installée qui permettra de créer des semis, de cultiver des tomates, des melons et de travailler à l'abri en cas d'intempéries.

Avec l'arrivée du printemps, le président des Gratouillis multiplie actuellement les initiatives avec le public scolaire, pour partager sa passion de la terre avec les enfants, qui apprécient ces activités de jardinage en plein air.

Subventions

Arrêt de l'intervention de Quimperlé Communauté pour la régulation du frelon asiatique

Quimperlé Communauté participait depuis 2015 à la lutte contre la propagation du frelon asiatique en finançant les interventions de professionnels pour la destruction des nids. L'objectif était d'endiguer le développement de cette espèce sur le territoire et de préserver les populations d'abeille dont le frelon asiatique est un prédateur. Après plus de 5 ans de fonctionnement, il est manifeste que cela n'a pas suffit et Quimperlé communauté a donc décidé de mettre fin à cette action.

LE PIÉGEAGE

Les études menées concernant l'impact du piégeage sur les populations de frelons asiatiques montrent un effet limité voire nul sur la propagation de l'espèce. En revanche il peut avoir de lourdes conséquences sur les autres populations d'insectes qui sont attirés dans les pièges, même sélectifs.

LA DESTRUCTION DES NIDS

Le danger est réel dès lors que le nid est relativement bas (arbuste, haie…). Il est donc conseillé d'être très vigilant lors des opérations de taillage, de débroussaillage et dans les vergers. Il est recommandé d'avoir recours aux services d'un professionnel : une liste de sociétés spécialisées dans ce type d'intervention est disponible à la mairie.

La tribune de l'équipe municipale

La tribune de la majorité

Depuis plus d'une année, nous vivons une crise sanitaire qui, au quotidien, impacte, nos modes de vie. De nombreuses conséquences sur nos comportements individuels et collectifs sont visibles.

Ces moments difficiles nous amènent à nous souvenir de l'importance de la citoyenneté comprise « comme un ensemble de droits et de devoirs et que ces droits et devoirs nous permettent de faire une société par-delà nos différences et nos inégalités ».

Il n'est pas rare de recevoir en mairie de nombreuses sollicitations relatives à des dépôts sauvages de déchets, à des nuisances liées à un non-entretien des propriétés, à des vitesses excessives sur les routes, à des animaux non tenus en laisse…

Bien sûr, dans le cadre de leurs compétences, élus et services municipaux passent du temps à régler ces problèmes, dans la perspective du bien vivre ensemble. Mais il revient à chacun d'y contribuer en amont, afin de préserver les relations sereines au sein de notre commune paisible où il fait bon vivre.

Ce bien vivre est lié au civisme de chacun, au respect des autres, de l'environnement, des valeurs de solidarité et d'entraide.

Au-delà de nos préoccupations communales, n'oublions pas notre devoir de participation à la vie publique dans toutes ses dimensions : politique, civique et sociale.

Nous serons ainsi amené(e)s à désigner les 20 et 27 juin nos futur(e)s élu(e)s au Conseil Départemental et au Conseil Régional. Ces scrutins, initialement prévus en mars dernier, sont importants : les deux collectivités disposent des compétences indispensables pour continuer une politique du bien vivre ensemble, de l'accompagnement des plus fragiles, du développement de nos territoires et de notre vie économique…

Expo

Exposition sur la palette des couleurs à la médiathèque

La médiathèque propose actuellement une exposition intitulée « palette, le musée des couleurs ».

C'est une nouvelle exposition proposée par la bibliothèque départementale du Finistère pour permettre au public de découvrir toutes les subtilités de la couleur, à travers la présentation de nombreuses œuvres célèbres d'artistes internationaux et de différentes époques, de la Renaissance à l'époque contemporaine. Cette exposition montre comment les peintres ont mis en évidence la nature complexe des couleurs, avec leur langage artistique singulier. Matisse, Manet, Cézanne, Hokusai et tant d'autres ont joué avec leur palette de couleurs pour des créations qui sont présentées dans cette exposition et classées selon la couleur dominante.

A découvrir jusqu'à la fin du mois de mai.

Partage

Une grainothèque à la médiathèque

Avec le retour du printemps et des travaux de plantations dans les jardins, la médiathèque relance son projet de grainothèque, pour permettre aux Bannalécois de déposer et d'échanger librement des graines reproductibles de fleurs, de fruits et de légumes, dans un esprit de partage, d'échanges, de gratuité et de découverte.

Cette année, les agents de la médiathèque ont ajouté un carnet de partage pour collecter tous les conseils pour réussir ses plantations avec les graines déposées. Et ce cahier permettra de conserver les conseils et d'avoir un suivi d'expériences d'une année à l'autre.

Retour en images

L'APPLI TOUT TERRAIN
– – – QUI VOUS OXYGÈNE – – –

disponible sur l'App Store et le Play Store

LORIENT AGGLOMERATION | Quimperlé communauté BRO KEMPERLE

© Service communication de Quimperlé Communauté. © Crédits photos : Adobe Stock.